

EVES de la
motion de la
paratoire aux
oles d'art
Moulineaux vont se
exposant leur travail
ernière fois aux
ette semaine. Le
entera par ailleurs
oir les vidéos des
s âgés de moins
ces élèves ont
bons résultats aux
l'entrée des écoles
s d'art. La prépa
es est accessible
ention du bac. Elle
pratique du dessin,
aphie, du cinéma,
o mais aussi au
design et à la
aphique. Les
es aux entretiens
our la
06-2007 sont
ertes.

de la classe
re des Académies : du
4 juin au vendredi
9 heures à
et de 14 heures à
Rendez-vous au
levard Gallieni
iale au Cube
18 h 30, 20, cours
ent.

Bagneux

Après quatre mois de mobilisation Tayat obtient sa carte de séjour

DORÉNAVANT, elle marche « la tête haute ». Après quatre mois de mobilisation, Tayat, mère de deux jumelles de 5 ans, vient d'obtenir la carte de séjour qui va lui « changer la vie ». Pour fêter l'événement, Tayat et le collectif de soutien formé autour d'elle se sont réunis samedi midi à l'école où sont scolarisées les jumelles. Malgré son soulagement, Tayat ressent un léger malaise. « C'est presque l'expulsion de Georges qui m'aura permis d'obtenir mes papiers », souffle-t-elle. Georges, son compagnon, le père des fillettes, renvoyé dans son pays, le Cameroun, le 8 février dernier. Car c'est bien au lendemain de son expulsion qu'a démarré la mobilisation. « C'est à ce moment que j'ai découvert la situation des deux enfants », témoignait le directeur de l'école samedi. « Juste après l'expulsion de Georges, RESF (Réseau d'éducation sans frontières) et la FCPEn'ont téléphoné pour me proposer de l'aide », relate Tayat.

« Ce n'est pas facile la vie de clandestin »

Parents, élus, habitants... le collectif se forme en quelques jours et la mobilisation s'organise. Banderolles, pétition... Avancant une circulaire de 2005 selon laquelle les parents d'enfants scolarisés en France ne pouvaient être expulsés pendant l'année scolaire, le collectif s'indigne du sort réservé à Georges, en France depuis 1998. Forte de 2 500 signatures, la pétition sera apportée au sous-préfet d'Antony par le collectif, la députée Janine Jambu (PCF) et la maire Marie-Hélène Amiable (PCF). Fin mai, Tayat reçoit « le récépissé ». « C'est à cette mobilisation que je dois mes



BAGNEUX, ECOLE PAUL-VAILLANT-COUTURIER. Après quatre mois de mobilisation, Tayat (à droite) vient d'obtenir sa carte de séjour. (A.P.V.M.)

papiers, souffle-t-elle. Toutes mes démarches étaient restées sans réponse. »

Tout sourire, entourée de ses amies et du collectif, Tayat se dit aujourd'hui « prête pour un nouveau départ ». « Avant je ne sortais jamais, j'avais peur... Ce n'est pas facile la vie de clandestin. » La jeune femme semble bien décidée à se rattraper. « Je me sens plus tranquille », sourit-elle, envisageant même avec ses copines « une sortie en boîte

de nuit ». « Mais je vais continuer à me battre pour le retour de Georges. » Tandis qu'on fêtait cette « victoire » à Bagneux, des membres de RESF manifestaient au même moment à Nanterre contre « l'ouverture de la chasse à l'enfant étranger le 30 juin ». A cette date « prendra fin la suspension des expulsions accordée pendant l'année scolaire », écrit RESF dans un tract.

V.M.